



RAPPORT ANNUEL 2024



FONDATION REBIN POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.rebin.org

2-3



AVANT-PROPOS

.....

4



LA TEAM

.....

5



RÉALISATIONS

.....

6-7



L'IMPACT

.....

8-10



BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT

.....

12



"PEEMS"

.....

Éduquer pour transformer : les projets scolaires comme moteur de changement

Les projets scolaires de ReBin éveillent les consciences, mobilisent les ressources et construisent un avenir responsable pour tous.

À la Fondation ReBin, nous sommes convaincus que **l'éducation est une force capable de transformer des vies et de bâtir un avenir durable**. Les projets menés en milieu scolaire sont bien plus que des activités pédagogiques : ils constituent de véritables leviers de changement, où chaque élève, chaque enseignant et chaque initiative **contribue à semer les graines** d'une société responsable et engagée.

En sensibilisant les jeunes générations aux enjeux de l'économie circulaire, de la protection de l'environnement et de la citoyenneté active, nous **transformons la conscience en action concrète**. Ateliers pratiques, programmes de recyclage, projets créatifs et initiatives participatives permettent aux élèves de comprendre que leurs gestes ont un impact réel et durable. Chaque succès en classe



devient un exemple inspirant pour toute la communauté.

Ces **projets scolaires dépassent largement les murs de l'école** : ils mobilisent des ressources, stimulent l'innovation et créent un effet multiplicateur au sein des familles et des territoires. En investissant dans l'éducation, ReBin contribue à former des citoyens responsables, des acteurs de changement capables de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux de demain.

Ainsi, en accompagnant ces initiatives, la Fondation affirme sa conviction : l'éducation et les projets en milieu scolaire sont des vecteurs essentiels pour **construire un monde plus juste, inclusif et durable**, où chaque jeune peut devenir porteur d'opportunités et acteur du changement.

Mark Giannelli, Président

L'économie circulaire, clé d'un développement responsable et inclusif



Chaque ressource compte : ReBin façonne un futur où innovation, impact et durabilité se rejoignent.

Pour la Fondation ReBin, l'économie circulaire n'est pas seulement un concept : c'est une conviction et un engagement concret. Face aux défis environnementaux et sociaux, elle offre un modèle où chaque ressource compte, chaque déchet devient opportunité, et chaque action contribue à un futur durable.



En adoptant cette approche, nous participons directement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) : préserver les écosystèmes et la biodiversité (ODD 14 et 15), réduire les émissions de gaz à effet de serre (ODD 13), et promouvoir une consommation et une production responsables (ODD 12).



L'économie circulaire stimule également l'innovation (ODD 9), crée des emplois inclusifs (ODD 8) et renforce la résilience des communautés (ODD 11). Elle incarne la voie que ReBin choisit pour allier impact social, justice environnementale et prospérité durable.

Notre équipe, notre force

Conseil de Fondation

Les membres du conseil de fondation sont élus par l'assemblée générale pour une période de trois ans renouvelable.

Le conseil se réunit au moins trois fois par année. Chaque conseil est organisé en collaboration avec les membres de la fondation.

Les membres du conseil sont bénévoles et ne touchent aucun jeton de présence.



Mark Giannelli

Président



Sylvain Massot

Vice-président



Fanny Hostettler

Secrétaire générale



Pascaline Gbaguidi

Représentante Bénin

Membres

Les membres de la fondation sont élus par l'assemblée générale pour une période de trois ans renouvelable.

Les membres sont toutes et tous bénévoles et contribuent au développement des activités de la fondation.

Une équipe résolument engagée à mettre son énergie au service de l'intérêt général.



Didier Allaz



Dimitri Bretecher



Sarah Giannelli



Nos bénévoles



L'année 2024 en quelques chiffres (1/2)

Partenaires (ONG ReBin et PEEMS)

Déchets organiques valorisés
(kilos)

235'000



Production de compost amélioré
(kilos)

94'000



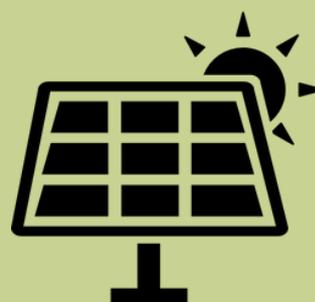
Biogaz utilisé pour la cuisson
(équivalent heures)

6'750



Énergie solaire produite
(kWh)

29'600



Eau potable, eau de pluie et des
bassins piscicoles valorisée (litres)

857'318

Arbres plantés
(programme de reforestation)

540

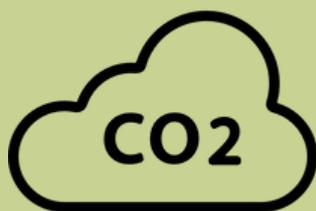
L'impact 2024 en quelques chiffres (2/2)

Partenaires (ONG ReBin et PEEMS)

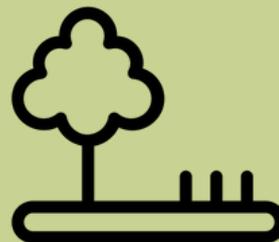
Réduction de CO2 grâce au biogaz et à l'énergie solaire (kilos)

Réduction de la déforestation et reboisement (kilos)

8'801



13'600



Emplois directs et indirects (y compris le projet PEEMS)

Nombre de bénéficiaires des activités au Bénin

68



33'000



Objectifs du Développement Durable (ODD)

14 sur 17



L'impact du projet d'éducation PEEMS est intégré dans les chiffres..

Bilan et compte de résultats

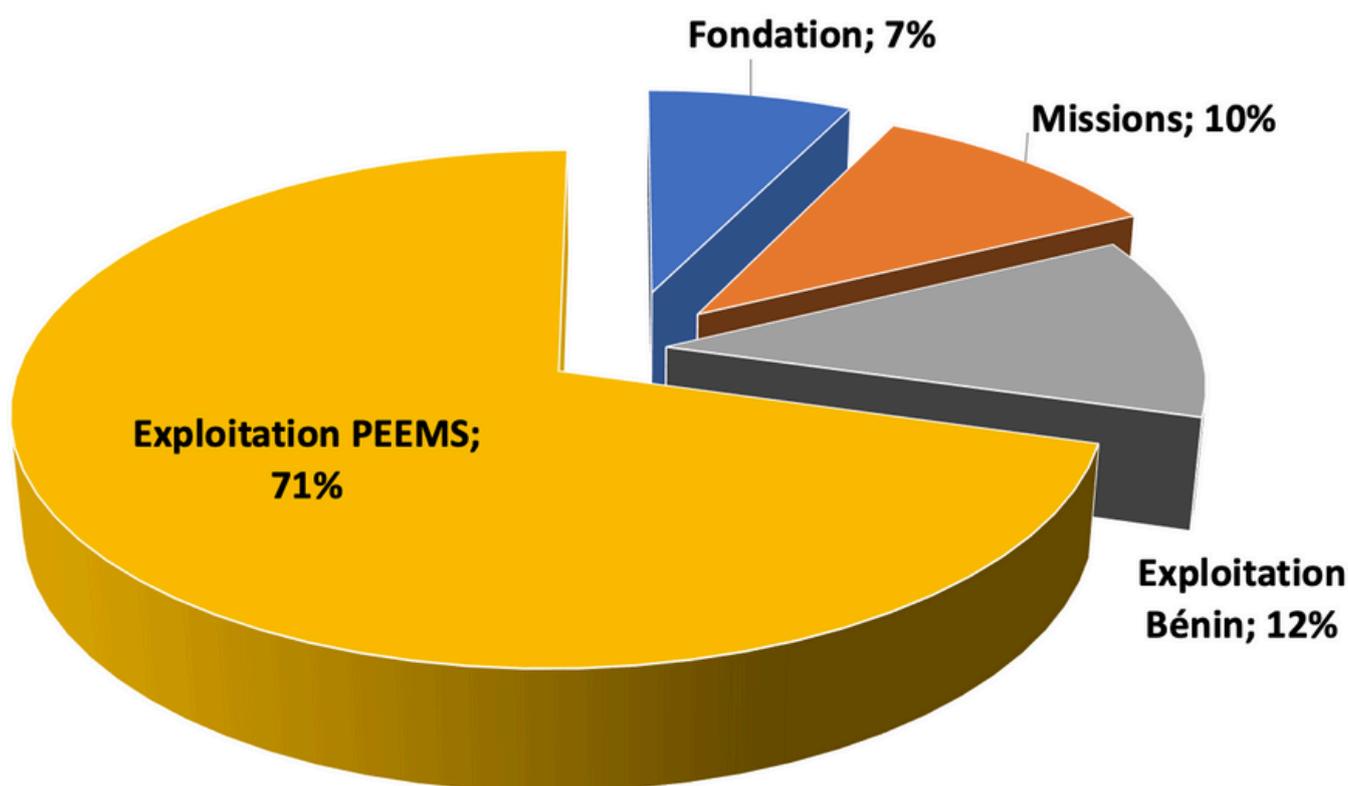
Dans un souci de transparence financière, la Fondation ReBin communique son bilan et son compte de résultats audités couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. Les montants sont en francs suisses (CHF).

BILAN DE CLOTURE (CHF)	2024	2023
ACTIF		
<u>Actif circulant</u>		
Trésorerie (banques)	15'645	14'719
Stock et travaux en cours	0	404
Actif de régularisation	0	0
Produits à recevoir	32'095	121'832
Total de l'actif circulant	<u>47'740</u>	<u>136'955</u>
<u>Actif immobilisé</u>		
Immobilisations corporelles	173'753	189'592
Immobilisations incorporelles	<u>7'521</u>	<u>7'521</u>
Total de l'actif immobilisé	<u>181'274</u>	<u>197'113</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>229'014</u>	<u>334'068</u>
PASSIF		
<u>Fonds étrangers</u>		
Fournisseurs	4548	683
Produits constatés d'avance	11'976	101'714
Passif de régularisation	<u>4'966</u>	<u>3'969</u>
	21'490	106'366
<u>Fonds propres</u>		
Capital de dotation	50'000	50'000
Résultat reporté	177'703	164'703
Résultat de l'exercice	<u>(20'179)</u>	<u>12'999</u>
	207'524	227'702
TOTAL DU PASSIF	<u>229'014</u>	<u>334'068</u>

PRINCIPALES DÉPENSES EN 2024

Les **coûts de fonctionnement de la Fondation** se sont élevés à CHF 6'498 et **représentent 7% des dépenses totales** en 2024. Ces dépenses se limitent essentiellement aux coûts de contrôles (comptabilité et audit), l'administration et les frais informatiques.

Le projet "PEEMS", initié en janvier 2023, **a représenté le plus gros poste de dépenses** pour CHF 63'295. Les investissements consentis ont permis d'implémenter le projet dans 50 établissements scolaires grâce à la mobilisation de nos équipes sur le terrain (ateliers, dispositif de tri, jeux EDD, potagers scolaires, biogaz dans les cantines scolaires, mesures d'accompagnement et de suivi).



Les dépenses d'exploitation au Bénin se sont élevées à un montant de CHF 10'515, allouées essentiellement aux dépenses courantes de l'ONG locale, y compris la maintenance du site de valorisation des déchets à Tofo et du site de distribution d'eau à Adjaho, ainsi que l'appui à l'entrepreneuriat local (agroécologie).

COMPTE D'EXPLOITATION (CHF)	2024	2023
<u>PRODUITS</u>		
Dons	1'659	2'634
Subventions	0	2'300
Contrat SGDS	89'738	109,968
Ventes	0	7'451
Total des produits	<u>91'397</u>	<u>122'353</u>
Achat de marchandises, services	(68'277)	(52'512)
Bénéfice brut	23'120	55'300
<u>CHARGES</u>		
Charges de personnel	(1'144)	(3'377)
Formations & missions	(10'322)	(10'413)
Petit matériel	(439)	(2'174)
Marketing et frais de mission	(1'257)	(1'960)
Assurances	(0)	(721)
Charges d'administration	(7'705)	(10'963)
Frais de véhicules	(180)	(2'017)
Entretien et réparations	(367)	(2'730)
Excédent brut d'exploitation	1'706	35'486
Amortissements	(15'839)	(16'537)
Charges financières	(379)	(5'992)
Charges exceptionnelles	(5750)	0
Produits exceptionnels	84	42
RÉSULTATS DE L'EXERCICE	<u>20'178</u>	<u>12'999</u>

Aucun nouvel investissement n'est intervenu en 2024, ce qui explique l'évolution des immobilisations corporelles; la baisse du montant total étant due aux amortissements.

Le contrat de partenariat avec la SGDS SA, portant sur un marché public d'une période de trois ans, a été signé en novembre 2022 pour un montant accordé à la Fondation de plus de FCFA 144 millions, soit environ CHF 220'000. Environ 83% du budget PEEMS a été comptabilisé sur les exercices 2023-2024.

Programme d'Éducation à l'Éco-citoyenneté en Milieu Scolaire (PEEMS)

Le « Programme d'Éducation à l'Écocitoyenneté en Milieu Scolaire » a pour objectif principal de contribuer à l'amélioration durable du cadre de vie des populations béninoises, grâce au renforcement des capacités des enseignants et des apprenants.

Notre approche pédagogique ne se limite pas à l'enseignement théorique, mais bel et bien à la mise en pratique des connaissances au travers de jeux, d'exercices et de l'utilisation d'outils de production.



La nécessité d'implémenter ce programme à l'échelon national, au Bénin comme dans d'autres pays, ne fait aucun doute. Mobilisons nos ressources et notre jeunesse pour une éducation de qualité.

RAPPORT D'AUDIT

2024

BY
FIDUCIAIRE ET AUDIT SA

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Au Conseil de fondation de la

Fondation ReBin pour le Développement Durable, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la **Fondation ReBin pour le Développement Durable** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Contrairement aux dispositions de l'art. 699 al. 2 CO et de l'art. 16 des statuts, la séance du Conseil de fondation approuvant les comptes annuels n'a pas été tenue dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice.

Carouge, le 30 septembre 2025

BY Fiduciaire et Audit SA



Yassine Boussakouk
Expert-réviseur agréé
(No ASR 110275)

Annexes
Comptes annuels

• BY Fiduciaire et Audit SA – Avenue industrielle 14 – CH 1227 Carouge
• TeL: 022 300 25 95 • www.byfa.ch

Nous tenons à disposition l'intégralité des comptes et leurs annexes tenus selon les normes Swiss GAAP RPC21. Ils ont été révisés le 30 septembre 2025 par B&Y Fiduciaire et Audit SA à Genève et validés par l'Assemblée générale de la Fondation le 2 octobre 2025.



ÉCONOMIE
LINÉAIRE



Jeter



ÉCONOMIE
RECYCL'AIRE



Recycler



ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



Refuser
Réduire
Réutiliser
Recycler
Rendre à la terre



MERCI À CELLES ET CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT ET NOUS ONT FAIT CONFIANCE EN 2024



Google Ad Grants



Georgetown
University



Faire un don

Fondation ReBin
Banque Raiffeisen Suisse

IBAN: CH3980808003865263841
BIC: RAIFCH22XXX